

TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants



BOA accompagne
la scolarité de vos enfants



N°628 du 31 Juillet 2019/Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

www.lemessenger-actu.com

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraima

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Elections partielles des conseillers municipaux

24 LISTES À LA CONQUÊTE DE 63 CONSEILLERS

**AYASSOR TCHAMBAKOU COMPTE SUR
LE SENS DE RESPONSABILITÉ DES
PARTIES PRENANTES** P.2

Nouvel accord de Cotonou, la guerre en Libye, la
présidentielle de 2020 au Togo



**RETOUR SUR P.3
L'INTÉGRALITÉ DE
L'INTERVIEW DE
ROBERT DUSSEY**

**Environnement/ Alerte
À PARTIR DE CE
MERCREDI 31 JUILLET,
L'HUMANITÉ VIT À CRÉDIT**
P.3 & 4

**Paieement bancaire en
ligne des opérations de
cotisations sociales**



**LA CNSS, ORABANK, L'UTB
ET ECOBANK LANCENT
LEURS PLATEFORMES
CONJOINTES** P.6

Office togolais des recettes



**LES RESPONSABLES
FONT LE BILAN DU P.7
SEMESTRE PASSÉ ET
FIXENT LES BASES DU
SECOND SEMESTRE**

Elections partielles des conseillers municipaux 24 LISTES À LA CONQUÊTE DE 63 CONSEILLERS AYASSOR TCHAMBAKOU COMPTE SUR LE SENS DE RESPONSABILITÉ DES PARTIES PRENANTES

Avé 2, Bassar 4, Oti-sud 1, Wawa 1 et Zio 4, voilà les 5 communes dans lesquelles vont se dérouler les élections locales partielles le 15 août prochain. Après la date fixée par le gouvernement lors de son dernier conseil des ministres le mercredi dernier, et ce conformément au code électoral, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) était face à la presse le vendredi dernier. L'objectif est d'annoncer aux médias les dispositions qui sont prises en vue de la tenue effective de ces élections partielles dans la paix et dans le respect des textes en la matière.

M. Ayassor Tchabamgou le président de la Ceni, qui annonce le démarrage du processus de recyclage des agents électoraux par les CELI (Commissions Electorales Locales Indépendantes) a laissé entendre qu'il y avait, 24 listes en compétition pour élire 63 conseillers municipaux.

« Nous comptons sur le civisme et le sens de responsabilité de l'ensemble des parties prenantes aux élections partielles du 15 août 2019, en particulier les partis politiques, les candidats, les électeurs et le grand public », a déclaré M. Ayassor Tchabamgou.

La tenue des partielles dans les communes de Wawa 1 et de Zio 4 n'est que la conséquence évidente de l'annulation du scrutin décidée le 17 juillet dernier par les juges de la cour suprême qui par la même occasion ont ordonné la reprise du scrutin conformément aux dispositions de l'article 148 du code de la électoral.

La campagne électorale qui a commencé le mardi 30 juillet 2019 à 0h a été une occasion pour le président de la CENI d'en appeler une fois encore au sens de responsabilité de tous.

M. Tchabamkou qui prononçait son discours le mardi dernier, à l'occasion de l'ouverture de la campagne, a en outre rappelé les exigences de tolérances, de respect mutuel, de courtoisie et de civisme à observer par les compétiteurs.

« Il est de notre responsabilité collective et individuelle d'œuvrer pour un scrutin apaisé qui passe, à notre avis, par une campagne sans invectives ni provocation ou actes de violences, d'ailleurs incompatibles avec les valeurs démocratiques et les prescriptions du code électoral... », a indiqué le président de la CENI.



La campagne prend fin le 13 août 2019 à 23h59.

Khaled (stagiaire)

MESSAGE DE M. TCHAMBAKOU AYASSOR, PRESIDENT DE LA CENI, A L'OCCASION DE L'OUVERTURE OFFICIELLE DE LA CAMPAGNE ELECTORALE

Citoyennes, citoyens,
Candidates, candidats,

Le 15 août 2019, les électeurs de cinq communes à savoir Avé 2, Bassar 4, Oti-sud 1, Wawa 1 et Zio 4 iront aux urnes, dans le cadre des élections partielles pour élire soixante-trois conseillers municipaux, issus de vingt-quatre listes.

Ces élections partielles interviennent après le scrutin du 30 juin 2019.

Elles résultent de la combinaison de deux facteurs, le premier étant des raisons techniques et autres contraintes n'ayant pu permettre à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) d'organiser le scrutin dans trois communes (Avé 2, Bassar 4 et Oti-sud 1) et le second, l'annulation des élections dans les communes de Wawa 1 et de Zio 4, le 17 juillet 2019, par la chambre administrative de la Cour suprême, qui en a ordonné la reprise.

Dans cette perspective, la CENI et ses démembrés sont plus que jamais mobilisés pour faire de ce nouveau rendez-vous électoral une parfaite réussite, en vue de

permettre à notre pays de poser véritablement et définitivement, avec les élections de l'ensemble des conseillers municipaux pour les 117 communes, les jalons d'une gestion de proximité en conformité avec le sacro-saint principe de la libre administration des collectivités locales.

Citoyennes, citoyens

A l'instar du scrutin du 30 juin 2019, les candidates et les candidats mèneront une opération de charme pour conquérir le suffrage des électeurs de leurs communes respectives, concernées par ces élections partielles.

Cette phase du processus électoral, prescrite par le code électoral en ses articles 67 et 68, se déroulera conformément au décret en date du 24 juillet 2019, portant ouverture et clôture de la campagne électorale. Aux termes de ce décret, la campagne électorale s'ouvre ce mardi 30 juillet 2019 à 00 heure et prend fin le 13 août 2019 à 23 heures 59 minutes.

A la veille de ce nouveau rendez-vous entre les candidats et les électeurs pour quinze jours, la CENI, par ma voix, tient solennellement à rappeler les exigences de tolérance, de respect mutuel, de courtoisie et de civisme, que doivent strictement observer les compétiteurs.

Il est de notre responsabilité collective et individuelle d'œuvrer pour un scrutin apaisé qui passe, à notre avis, par une campagne sans

invectives ni provocation ou actes de violences, d'ailleurs incompatibles avec les valeurs démocratiques et les prescriptions du code électoral, notamment :

- la liberté de réunion pour tous les candidats, sur l'ensemble du territoire national durant la campagne électorale ;

- l'interdiction des réunions électorales sur la voie publique, réunions qui ne peuvent aussi se tenir entre 22 heures et 06 heures du matin ;

- la déclaration des dites réunions au préfet ou au maire au moins 24 heures à l'avance, en leur cabinet, par écrit et au cours des heures légales d'ouverture des services administratifs ;

- le respect des emplacements prévus pour l'apposition des affiches ;

- l'interdiction des pratiques publicitaires à caractère commercial par voie de presse, de radiodiffusion, les dons et libéralités en argent ou en nature, pour influencer ou tenter d'influencer le vote ;

- l'utilisation des biens ou moyens d'une personne morale de droit public, d'une institution ou d'un organisme public.

Citoyennes, citoyens,

Candidates, candidats,

La CENI sait compter sur votre maturité politique et vous rassure que toutes les dispositions sont prises pour la sécurisation du processus électoral, en l'occurrence la campagne électorale dans les cinq communes où se tiendront les élections partielles des conseillers municipaux.

Par avance, permettez-moi de réitérer la reconnaissance de la CENI aux forces de l'ordre et de sécurité pour leur travail remarquable. J'associe également à cette marque de gratitude toutes les autres parties prenantes pour leurs diverses contributions à la réussite du processus électoral et à l'édification de la démocratie dans nos communes et dans notre pays.

C'est sur ces notes de remerciements que, j'annonce l'ouverture de la campagne électorale, ce mardi 30 juillet 2019 à 00 heure, dans les cinq communes précitées.

Bonne chance aux candidates et candidats.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Le Messenger

Nouvel accord de Cotonou, la guerre en Libye, la présidentielle de 2020 au Togo

RETOUR SUR L'INTÉGRALITÉ DE L'INTERVIEW DE ROBERT DUSSEY, CHEF DE LA DIPLOMATIE TOGOLAISE

La semaine dernière, le chef de la diplomatie togolaise, Robert Dussey, négociateur en chef du groupe Afrique Caraïbes Pacifique, était au Quai D'Orsay où il a évoqué plusieurs questions avec son homologue français Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères.

Nouvel accord de Cotonou entre les pays ACP et ceux de l'UE, les guerres en Afrique, particulièrement, celle de la Libye, les élections locales qui se sont déroulées au Togo, voilà entre autres sujets qui ont meublé l'entretien entre les deux personnalités. A la sortie de la rencontre, Robert Dussey s'est exprimé au micro de nos confrères de RFI.

Voici l'intégralité de cet entretien

RFI : Robert Dussey bonjour!

Robert Dussey : bonjour !

Vous êtes le négociateur en chef du groupe d'Afrique Caraïbes Pacifique chargé de négocier le nouvel accord de Cotonou qui expire le 29 février 2020, quelles sont les attentes des pays ACP pour ces nouvelles moutures ?

Les négociations en cours ont pour enjeux essentiellement de continuer la coopération avec la partie européenne. Ces négociations sont importantes parce que l'Afrique désormais est dans une mutation de son rapport avec le monde.

Les échéances sont vraiment très courtes, les discussions semblent prendre énormément de temps, qu'est ce qui fait blocage ?

Aujourd'hui vous savez bien qu'il y a un changement en cours au niveau de l'Union



Européenne, donc ce changement joue également et nous pensons que, une fois qu'à partir du 1er novembre que toute la commission de l'Union Européenne sera installée, les négociations vont sûrement s'accélérer. Mais soyez rassurés qu'il n'y a pas de blocage, il y a peut-être des questions difficiles, telles que la migration, l'appartenance des pays africains à la cour pénale internationale, les sanctions à l'endroit des pays africains, sont des questions que nous aurons à discuter, parce que pour l'Afrique aujourd'hui, il n'est plus question de continuer à sanctionner les pays pour déficit démocratique etc..., mais plutôt prôner le dialogue, que l'article 96, où on voit plutôt que ce n'est pas un partenariat. C'est plutôt un partenaire qui décide par sa force et sa puissance de l'avenir des autres.

Donc l'article 96 est un article que les pays ACP aimeraient voir totalement modifié ?

L'article 96 est un article que les pays ACP ne veulent plus en entendre parler, car c'est cet article la qui permet des sanctions politiques à l'endroit des pays ACP, et les pays ACP refusent cet article là aujourd'hui.

Robert Dussey, vous présidez le conseil de paix

et sécurité de l'Union Africaine depuis le début du mois de juillet. Voilà déjà trois mois que les violences s'intensifient en Libye suite à l'offensive lancée par le maréchal Khalifa Haftar sur Tripoli. Est-ce que vous craignez qu'une nouvelle guerre vraiment longue s'installe dans le pays ?

Pour qu'il y ait la paix en Libye, ce pas uniquement par la force. Il faut aller vers les négociations politiques et l'Union Africaine est ferme sur cette question. Nous disons que la paix en Libye ne peut se faire sans les libyens et sans une négociation quelconque. Donc nous profitons pour exhorter toutes les parties libyennes à aller à la table des négociations. Vous savez, le conflit en Libye aussi prend ses dimensions parce qu'il y a beaucoup d'ingérences extérieures.

Vous pensez à qui ?

Je ne vais pas citer de pays madame. Mais tant qu'il y a des ingérences extérieures dans nos conflits, jamais nous ne pourrions trouver la paix. Mais quand dans le camp de la Libye vous voyez que c'est des puissances extérieures qui s'ingèrent elles-mêmes pour leurs propres intérêts, je pense que ce conflit va durer tant que les intérêts de ces pays

seront menacés sur le terrain.

L'Union Africaine souhaite envoyer un émissaire conjoint Union Africaine -ONU pour amener chaque partie au dialogue. Mais il existe déjà plusieurs envoyés spéciaux, est ce que cela ne reviendrait pas un peu à rendre le discours disparate sur le terrain ?

Je crois que l'Union Africaine a raison. L'Union Africaine préfère un médiateur conjoint UA -ONU, parce que, aujourd'hui on a l'impression que, d'abord l'Afrique semble être exclue dans des négociations en cours en Libye, alors que la Libye est un pays africain. Donc je crois que le fait qu'il y a plusieurs négociateurs, c'est ce que j'appelle ingérences. Plusieurs personnes, plusieurs personnalités, qui s'occupent de la Libye complique le message politique.

Mais en interne le président en exercice, l'égyptien Abdel Fatah el Sissi, lui, prône plutôt la solution militaire. Cela donne en extérieure, l'impression qu'on ne parle pas d'une même voix au sein de l'Union Africaine ?

Oui, mais moi je ne pourrai pas commenter la position du président égyptien. C'est le président en exercice de l'Union Africaine. Mais ma position est celle de l'Union Africaine. Celle du dialogue, de la table de négociation.

La crise au Soudan, quelques mois après le départ du président Oumar el Béchir, on est dans l'impasse. L'accord de partage du pouvoir a été rejeté, les militaires contrôlent toujours le pays, est ce que cela vous inquiète ?

Je crois que la solution au Soudan doit se réaliser par le dialogue. Il faudra pousser la tempérance pour que mêmes les militaires au pouvoir comprennent qu'aujourd'hui il faut aller vers un gouvernement civil dans lequel ils peuvent être membres, comme disent les accords. Mais il faut qu'il y ait une mise en œuvre assez rapide.

Est-ce qu'il faudrait selon vous, accorder une immunité aux personnes actuellement en fonction comme le demande les militaires ?

Vous me posez une question difficile madame. Mais je crois que quand on parle de paix et de réconciliation, il faut toujours trouver l'équilibre entre la justice, parfois la justice transitionnelle et le respect des droits de l'homme. Je vous laisse choisir.

Au nom du Togo le parti majoritaire est sorti vainqueur aux élections municipales. Pensez-vous que le président Faure Gnassingbé a l'intention de profiter de ces résultats pour briguer un autre mandat, puis-je que la constitution le lui autorise ?

Je ne vois pas comment il peut ne pas être candidat. Il doit être investi par le parti pour être candidat. Mais je pense que le président a tout intérêt, vu le travail excellent qu'il est en train de faire, de continuer la transformation politique, économique et sociale du Togo.

Robert Dussey merci

Je vous en prie, merci madame

Transcrit par la rédaction de "LE MESSAGER"

Environnement/ Alerte

À PARTIR DE CE MERCREDI 31 JUILLET, L'HUMANITÉ VIT À CRÉDIT

Selon les spécialistes depuis lundi dernier l'humanité a consommé plus de ressources et émis plus de carbone que ce que la Terre peut régénérer et absorber en un an. Le 29 juillet est une date butoir qui tombe deux mois plus tôt qu'il y a 20 ans, selon les calculs de l'ONG Global Footprint Network. Selon cette dernière, il y a un recul de 3 jours par rapport à l'année 2018.

« L'humanité utilise actuellement les ressources écologiques 1,75 fois plus vite » que les capacités de régénération des écosystèmes, souligne l'ONG dans un communiqué qui avertit par ailleurs que nous grignotons le capital naturel de notre planète, amenuisant d'autant sa capacité régénérative future.

Les modes de consommation selon



les pays présentent d'énormes écarts: « Le Qatar atteint son jour du

dépassement après seulement 42 jours, tandis que l'Indonésie a consommé toutes les ressources pour l'année entière après 342 jours », relève WWF, associé à Global Footprint Network.

« Si tout le monde vivait comme les Français, il faudrait 2,7 planètes » et cinq si tout le monde adoptait le mode de consommation des Américains. (Suite à la page 4)

Le Messager

L'élection des maires CE QU'IL FAUT SAVOIR

1- Qui peut être élu Maire?

Le Maire et le ou les adjoints sont élus parmi les conseillers municipaux. Le candidat au poste du Maire ou de l'adjoint doit avoir son domicile dans la commune où il est élu ou y avoir sa résidence depuis plus de six (6) mois.

2- Quand et où se fait l'élection ?

L'élection du Maire et des adjoints se fait dans un délai de 60 jours au plus après la proclamation des résultats définitifs de l'élection des conseillers municipaux. L'élection se fait au cours de la première réunion des conseillers municipaux convoquée par le Préfet à la Mairie ou tout autre lieu.

3- Comment se fait l'élection?

La réunion électorale est présidée par le doyen d'âge des conseillers municipaux assisté par le plus jeune en qualité de secrétaire.

L'élection se fait poste par

poste au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de voix, le candidat le plus âgé est élu.

4- Quel est le nombre des adjoints à élire ?

- Pour les communes de 11 conseillers, un (1) adjoint au Maire,

- Pour les communes de 15 conseillers, deux (2) adjoints au Maire,

- Pour les communes de 19 conseillers, trois (3) adjoints au Maire

- Pour les communes de 23 conseillers, quatre (4) adjoints au Maire.

5- Quel est le mandat du Maire?

Le Maire et le ou les adjoints sont élus pour un mandat de six (6) ans renouvelable deux fois.

6- Comment le public est



informé de l'élection du Maire?

Le procès-verbal (PV) de l'élection du Maire et des adjoints est publié dans les vingt-quatre (24) heures qui suivent la clôture du scrutin par voie d'affichage à la porte de la mairie ou en tout autre lieu choisi par le conseil, s'il n'existe pas encore de mairie. Le PV est adressé, dans le même délai, au Préfet qui le transmet au Ministre en charge de la décentralisation et publié

au Journal Officiel de la République Togolaise.

7- Qui et comment se fait le recours en annulation de l'élection du Maire ?

Un recours en annulation peut être introduit contre l'élection du Maire et des adjoints devant la juridiction compétence (chambre administrative de la cour suprême) par un conseiller municipal ou un électeur de la commune dans les formes et délais prévus par la loi. Le Préfet

peut exercer ce recours en annulation dans un délai de quinze (15) jours après réception du PV de l'élection.

8- Qu'est-ce qui se fait si l'élection du Maire est annulée?

Lorsque l'élection du Maire et des Adjoints est annulée ou que, pour toute autre cause, ceux-ci ont cessé leurs fonctions, le conseil municipal est convoqué par le Préfet pour procéder à leur remplacement dans le délai de quinze (15) jours à compter de la date de l'annulation de l'élection ou de la cessation des fonctions.

Engageons-nous tous pour la réussite de la décentralisation

Je fais ma part, fais ta part. Ensemble, bâtissons nos communes.

Votre Serviteur

Pascal Edoh AGBOVE

Directeur Exécutif de l'ONG-IJD.

Environnement/ Alerte (Suite)

A PARTIR DE CE MERCREDI 31 JUILLET, L'HUMANITÉ VIT À CRÉDIT

Pour ramener le jour du dépassement au 31 décembre, « le principal levier d'action concerne nos émissions de gaz à effet de serre qui représentent à elles seules 60 % de notre empreinte écologique mondiale », fait valoir WWF. « En diminuant les émissions de CO2 de 50 %, nous pourrions gagner 93 jours dans l'année, soit faire reculer le jour du dépassement à octobre », estime l'ONG.

« En divisant par deux la consommation de protéines animales, nous pourrions repousser la date du jour du dépassement de 15 jours par an » et en divisant le gaspillage alimentaire par deux, on pourrait gagner dix jours, poursuit WWF.

Comment calcule-t-on du jour du dépassement

Tous les ans, ce calcul est effectué par l'ONG Global Footprint Network en partenariat avec le WWF sur la base de trois millions de données statistiques de 200 pays. Comme l'explique le journal les Échos, « pour obtenir ces chiffres, il s'agit d'abord de mesurer l'empreinte écologique de chaque pays, en estimant les surfaces maritimes et terrestres nécessaires pour répondre à la demande nationale.

Puis l'empreinte écologique, qui a pour unité l'hectare global, est rapportée à la biocapacité de la Terre, c'est-à-dire les surfaces effectivement disponibles ».

En ce qui concerne la France, le chiffre obtenu est de 2,9. Cela signifie qu'en 2018, si toute l'humanité consommait comme les Français, elle aurait exploité l'équivalent des capacités de régénération de 2,9 Terres et le jour du dépassement tomberait alors le 5 mai. « La France entre en déficit écologique chaque année trop tôt depuis des décennies, creusant ainsi sa dette écologique et empruntant aux autres pays leurs ressources naturelles. Les conséquences d'un tel endettement conduisent notamment à la déforestation, à la chute des stocks de poissons, aux sécheresses, au manque d'eau, à l'érosion des sols, à la perte de biodiversité et au changement climatique », note ainsi WWF.

Des solutions ?

Fait pour marquer les esprits, le « jour du dépassement » est symbolique, mais les comportements qu'il met en cause et leurs conséquences sont largement documentées par

les scientifiques, du dérèglement climatique à la disparition catastrophique des espèces et des écosystèmes.

Les derniers rapports des experts de l'ONU sur le réchauffement climatique et sur la biodiversité identifient clairement les directions à suivre: réduction des émissions de gaz à effet de serre, sortie des énergies fossiles, changement drastique du modèle de production agro-alimentaire...

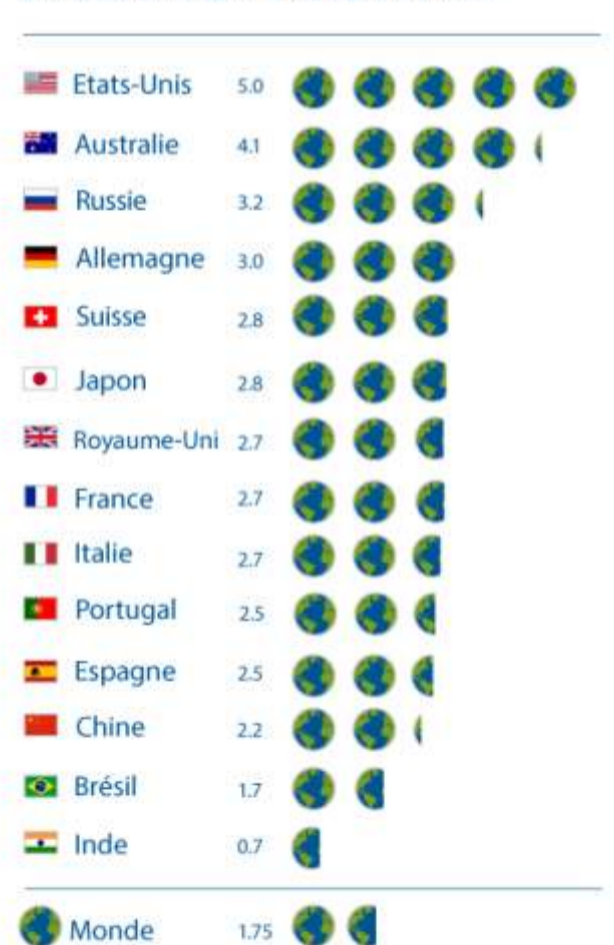
« Nous devons radicalement transformer la façon dont nous produisons et dont nous consommons », résume lundi sur Twitter le Programme de l'ONU pour l'environnement.

Global Footprint Network, qui a lancé la campagne #movethedate (faire reculer la date), assure par exemple que réduire de 50% les émissions de CO2 issues de la combustion d'énergies fossiles permettrait de repousser le jour du dépassement de 93 jours.

« En divisant par deux la consommation de protéines animales, nous pourrions repousser la date du jour du dépassement de 15 jours », selon WWF, partenaire de l'événement depuis 2007.

Tchaboré

Combien de planètes Terre faudrait-il si la population mondiale vivait comme les habitants en...



Source: Global Footprint Network National Footprint Accounts 2019



IL FAUT EN PARLER

Comment gérer la peur de parler en public? (Suite)

Cela paraît trivial et évident, mais nos trois experts sont unanimes: une bonne respiration est un gage à elle seule d'une plus grande sérénité et donc d'une intervention réussie. "Il faut bannir la respiration du haut du corps, haletante et superficielle", explique Philippe Janiaux. "Inspirer en gonflant le ventre, lentement, puis expirer doucement est extrêmement efficace", confirme Jacky Canal. Ce dernier insiste sur la nécessité toutefois "de s'entraîner au quotidien". "Ce n'est pas en se mettant à la respiration abdominale dans les minutes qui précèdent une situation de stress que l'on peut redevenir calme. C'est la régularité de la préparation qui assure un résultat pérenne". Un avis partagé par Philippe Janiaux: "Il faut que cela devienne un réflexe et pour cela, que cela fasse partie du quotidien". Autrement dit, quelques minutes de respiration en pleine conscience tous les jours sont plus efficaces qu'une heure ponctuellement, juste avant le grand saut.

Penser positif

Tous les grands "traqueurs" ont en commun cette tendance à la dépréciation, voire au pessimisme, que ce soit pour conjurer le sort ou parce qu'ils sont réellement convaincus de n'être pas à la hauteur. Or, insiste Philippe Janiaux, "il faut absolument se rappeler que si l'on est là, sur le point de parler à un auditoire ou un public, d'animer une réunion ou de porter un toast, peu importe, c'est parce qu'on nous l'a demandé, parce qu'on est légitime et qu'on a quelque chose à apporter à cet auditoire". "Se répéter comme un mantra que l'on a travaillé son discours, qu'on a donc les compétences nécessaires pour être là", conseille également Jacky Canal.

Pour ce qui est de la visualisation de l'auditoire dans son plus simple appareil, souvent recommandée, aucun de nos experts ne semble très convaincu, même, si, s'accordent-ils à dire, c'est malgré tout une pensée dédramatisant. Jean-Noël Chaintreuil, de son propre aveu encore nerveux au début de chacune de ses interventions, alors qu'il enseigne depuis des années et qu'il s'agit de son cœur de métier, préfère se remémorer cette célèbre phrase de Sarah Bernhardt à l'une de ses jeunes collègues: "Le trac? Vous verrez, il viendra avec le talent".

Apprendre par cœur les premières phrases

"Ce sont les premiers instants qui sont déterminants. Encore une fois, même les plus aguerris ont la gorge nouée lorsqu'ils démarrent leur intervention. Avoir appris par cœur les premiers mots, même s'il s'agit d'une phrase d'introduction des plus banales, dans laquelle on remercie les gens d'être là, aide à traverser ce premier moment de stress", estime Jean-Noël Chaintreuil.

Démarrer lentement

"Souvent, lorsque parler en public est une épreuve, on n'a qu'une envie, c'est d'en finir le plus rapidement possible, quitte à réciter au pas de charge notre discours", rapporte Jacky Canal. Sauf que parler vite alors que l'on est dans un état d'anxiété a toutes les chances d'empirer les balbutiements et de perdre l'auditoire. Il ne faut donc pas avoir peur du silence et s'efforcer de parler à un rythme plus lent qu'à l'accoutumée. Ce qui permet en outre de reprendre sa respiration à un moment où l'on en a plus que jamais besoin.

Faire porter sa voix

Là aussi, cela nécessite un entraînement, en famille, en prenant des cours de théâtre, seul dans sa salle de bain, peu importe, pourvu que l'on apprenne à amplifier sa voix, de façon à ce que l'on soit entendu, recommande Philippe Janiaux.

Source : www.lexpress.fr

ANNONCE



CENTRO S.A., BP.:20744 Lomé-Togo
Tél.: +228 22 22 56 83 / Fax: +228 22 22 62 52
E-mail: info@centro.tg
web: www.centro.tg

PHARMACIES DE GARDE DU
29/07/2019 au 05/08/2019

St RAPHAEL	Marché Atikpodji	22 21 84 26	MAGNIFICAT	Aflao Sagbado Yoko e, Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal de Yoko	70 44 51 59
BEL AIR	Non loin de RAMCO et de l'hôtel Palm Beach	22 21 03 21	St JOSEPH	Bretelle BE KLIKAME	22 25 74 65
Ste RITA	Rue pavée, Doulassamé		NATION	Face ancien Marché TOTSI	22 25 99 65
Face Hôtel SANA		22 20 90 16	ENOULI	Station d'Agbalepedogan	22 25 90 68
PORT	Face Hôtel Sarakawa	22 27 61 88	LAUS DEO,	Route de Léo 2000, face clinique Besthesda quartier Adidoadin	22 25 15 05
OCAM	Rue de l'ENTENTE	22 21 62 05	ARCENCIEL	AgoèTélessou, à 50m du Carrefour Margot	70 42 50 00
HORIZON	165, boulevard du 13 janvier Nyékonakpoè. Face SapeursPompiers à côté de l'immeuble A.AC.	22 20 42 42	MAINA A	500m du carrefour Y sur la voie expresse non loin du Centre Médico-Chirurgical Source de Vie Avéd	70 43 65 34
AVE MARIA	Face ENSF (Ecole Nationale des Sages Femmes), près du CHU Tokoin	22 22 33 01	St MICHEL	Située à Agoenyivé entre la Brasserie BB et l'espace Télécom	22 51 70 22
CAMPUS	Adewi	22 21 56 32	Notre Dame de LOURDES	Agoe Anome, carrefour « Deux lions » près de l'église des Assemblées de Dieu	22 55 19 64
Ste MARIE,	Face Super Marché Tokoin-RAMCO	22 21 85 58	VITAS	Située à Agoè Assiyéyé du côté ouest	22 25 63 43
PROSPERITE	Située sur le Bd Eyadéma entre l'immeuble AUBA et la Direction de la Police Judiciaire (DPJ)	23 38 84 25	ABRAHAM	AgoèLogopé Kossigan	22 50 10 00
GBEZE	Boulevard Jean Paul II	22 26 32 61	MAWUNYO	AgoèSogbossito, route de Mission TOVE en face de la station OANDO	70 42 34 64
BAH	Face EPP Hedzranawé	22 26 03 20	TCHEP'SON	Face Terminal du sahel (Togblékopé)	70 42 94 41
St PIERRE	Sagboville Hedzranawe.		ZOSSIME	Zossimé, sur la route de Sanguera près du marché de Zossimé	70 46 26 64
Boulevard Haho		22 26 19 73	BAGUIDA	Face CMS Baguida	70 42 47 77
PEUPLE	Marché NUKAFU	22 26 84 22	AVEPOZO A	côté de la place publique d'avepozo	22 27 04 86
UNION	Boulevard Malfakas, face crèmerie				
BAMUDAS	BE KPOTA	22 27 71 64			
O GRAIN D'OR	Carrefour Zorobar, Grand contournement	22 70 06 90			
ELIBERECA	Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIC face Poste	91 13 42			
LA REFERENCE,	Route de Kpalimé, A didogomé Assiyéyé, à côté du bar Madiba	22 51 12 12			
BONTE	Route de SEGBE, W onyoméAdidogomé en face de la station Sanol	93 95 80 78			

Païement bancaire en ligne des opérations de cotisations sociales LA CNSS, ORABANK, L'UTB ET ECOBANK LANCENT LEURS PLATEFORMES CONJOINTES

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), en collaboration avec ORABANK, UTB et ECOBANK, ont officiellement lancé hier mardi 23 juillet 2019, leurs plateformes conjointes pour le paiement bancaire en ligne des opérations de cotisations sociales. Un mécanisme numérique qui vient soulager les opérateurs économiques surtout les entreprises dans leur démarche de paiement de cotisations sociales.

Après la BTCL, le groupe TOGOCOM et MOOV, c'est le tour de ORABANK, UTB et ECOBANK de se mettre ensemble avec la CNSS pour offrir le service de télépaiement à tous les togolais.

« L'initiative traduit la volonté de La Caisse Nationale de Sécurité Sociale de se rapprocher davantage des particuliers, des entreprises et de tous les togolais et de leur faciliter la tâche dans le



paiement des cotisations sociales » a laissé entendre la Directrice Générale de la CNSS, Ingrid Awade.

Pour elle, la vision de la CNSS est de mettre « l'humain au cœur de la transformation digitale ».

« Nous n'avons pas le choix, si nous voulons aujourd'hui tutoyer l'excellence et la performance dans la gestion optimale de nos entreprises car le futur est digitale » a ajouté Ingrid AWADE.

Dorénavant, les partenaires

sociaux de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) pourront, à tout point du globe terrestre, s'acquitter en toute facilité de leurs obligations légales en matière de paiement des

cotisations sociales à la CNSS via les solutions de paiement des institutions indiquées plus haut.

« Et c'est d'une facilité déconcertante, de votre bureau ou même étendu dans votre lit, en un clic et en temps réel, vous avez fini de payer vos cotisations sociales à la CNSS », a assuré le Directeur Général d'Orabank.

Un pas de plus dans la simplification et la dématérialisation de ses prestations et services qui inscrit la CNSS du Togo dans l'histoire et la positionne en leader dans la sous région pour ce qui est de mettre l'homme au centre des défis de la protection sociale.

Le service est disponible via mobile par application et sur internet 24h /24 et 7j/7.

Pour plus d'information aller sur le site www.cnss.tg

Edith

Miss Togo 2019

Mlle NADINE NASSINI ÉLUE MISS SUPER RÉGIONALE DU GRAND LOMÉ

Le grand Rex de Lomé a accueilli le samedi dernier, le concours des régionales, comptant pour l'élection miss Togo, la 25e édition, qui devrait se dérouler le 24 Août prochain à Lomé.

À l'issue de la soirée, c'est mademoiselle Nassini Nadine, 24 ans, 1,78 m avec 60 kg, étudiante en Master 1 communication marketing, qui est élue Miss super régionale. Elle est suivie de Jondoh Romita Emmanuela 1ere dauphine et d'Atanle Amandine, 2e dauphine.

Pour M. Gaspard Kodjo Baka, président du comité d'organisation miss Togo, ce sera une soirée inédite, auquel les togolais devraient se déplacer nombreux, car il y aura des surprises.

« Miss Togo existe depuis 25 ans, et ce qui est notre petit secret à nous, c'est la ténacité, la foi en soi et en ce que nous faisons, comment apporter son grain au moulin et le désir de faire grandir l'image du Togo à l'extérieur. De toutes les façons, c'est une force extérieure et l'on accepte toute critique afin de pouvoir s'améliorer » a laissé entendre le président Baka.



Pour la beauté la plus en vue du jour, la joie est immense. Après avoir remercié tous ses soutiens au-devant desquels Dieu, elle a relativisé en disant que ce sacre n'est qu'une partie du chemin parcouru.

« C'est la première bataille qui vient d'être gagnée, la grande couronne est là devant. C'est maintenant que je dois me préparer davantage, donner le meilleur de moi-même et montrer que je peux valablement représenter le Togo pour que la

victoire soit de mon côté. J'ai des atouts au nombre desquels mon niveau scolaire, ma taille et mon âge, tout a joué », a-t-elle lancé.

Au comité Miss Togo, on pense que cette super régionale de Lomé est une belle soirée dont les résultats rendus publics par le jury ont été acceptés par le public et donc s'imposent aux organisateurs.

« Nous sommes à presque un mois de la finale, j'essaie de corriger et d'arrondir les abords. En tout cas, ce sera une soirée inédite, une très belle soirée à la hauteur de l'édition », a laissé entendre M. Baka Gaspar.

14 finalistes ont été retenues pour Lomé. A celles-ci viennent s'ajouter aux 8 élues samedi dernier à Kara, dans le cadre de la super régionale des régions Centrale, de la Kara et des Savanes. Au total, 22 candidates prendront part le 24 août prochain à la finale de Miss Togo 2019.

Celle des 22 candidates qui sera élue Miss Togo 2019 au soir du 24 août prochain, succédera à Ichabatou Gnongbo Tchoro.

La rédaction

Le Messenger

Office togolais des recettes LES RESPONSABLES FONT LE BILAN DU SEMESTRE PASSÉ ET FIXENT LES BASES DU SECOND SEMESTRE

Le Comité de Direction de l'Office Togolais des Recettes (OTR) a rencontré le 26 juillet 2019, la presse à Lomé, à l'issu d'un séminaire de management qu'il a organisé.

Ce séminaire qui a réuni les Directeurs, Chefs de Divisions et Chefs de postes venus des quatre coins du pays, est en fait une tradition à l'Office, et a pour objectif de faire le bilan du semestre passé et fixer les bases du second semestre.

D'après le commissaire générale de l'OTR, Philippe Koukou Tchodiè, le premier semestre s'est annoncé très satisfaisant.

« Sur une échéance extrêmement importante de 45% prévue avec le Fonds Monétaire International (FMI) et l'Etat, 48,8% des réalisations ont été faite. Ce qui dépasse largement l'échéance prévue » a laissée



entendre, Philippe Tchodiè.

« Pour les enjeux concernant le second semestre, non seulement nous nous préparons à réaliser les objectifs du gouvernement et du FMI tels que convenu, mais aussi, nous nous engageront dans des

perspectives et les enjeux nouveaux qui se présenteront au cours de ce semestre vu que le pays vient de sortir des élections locales et que leur mise en place devrait solliciter d'une part l'implication importante de l'OTR dans le cadre des fiscalités locales », a ajouté le

commissaire général.

En dehors des enjeux fiscaux et financiers qui relèvent de la mission de l'office, il a été aussi question au cours de cette rencontre, de séminaires de formations et séminaires de renforcement de capacités à l'endroit du personnel pour un meilleur rendement. Pour ces enjeux, l'OTR promet également de s'engager fermement.

Philippe Tchodie a rappelé une fois encore aux cadres de l'Office, la culture d'entreprise et la promotion des valeurs chères à l'institution, telles que l'intégrité, la courtoisie, la tolérance zéro à la corruption, le professionnalisme, l'équité fiscale pour l'atteinte des objectifs assignés par le gouvernement etc...

Edith

ACTE 3 DE LA FOIRE MADE IN TOGO, C'EST PARTI !



La 3ème édition de la foire MADE IN TOGO a ouvert ses portes ce vendredi 26 juillet 2019, sur le site du Centre togolais des expositions et foires de Lomé (CETEF) à TOGO 2000. C'est autour du thème "Valorisons et consommons les produits locaux" que durant plusieurs jours, les participants et les organisateurs vont axer leurs débats.

Pour l'occasion, l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Togo, M. Eric Stromayer s'est joint au Ministre du Commerce, de l'Industrie, du Développement du secteur privé et de la Promotion de la consommation locale, M. Kodjo Sévon-Tépé Adedze, pour le lancement officiel.

Kuéku-Banka Johnson, Directeur du CETEF, organisateur des Foires et le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo Germain Méba étaient également présents à la cérémonie d'ouverture.

L'Ambassadeur des USA au Togo a affirmé durant son intervention, le soutien continu et pérenne des Etats-Unis aux initiatives commerciales des Togolais.

« Le Gouvernement des États-Unis

d'Amérique a toujours fait montre de leadership en matière de promotion du secteur privé et d'appui à ceux qui souhaitent améliorer leurs conditions de vie. Nous investissons dans les ressources humaines, sachant que les meilleurs résultats à long terme pour les pays, proviennent du travail acharné de ceux qui, dans notre société, sont déterminés à créer un service ou un produit qui permet le développement de leur communauté », a-t-il indiqué.

Pour Eric Stromayer, l'objectif est de soutenir la croissance et la prospérité du Togo par l'achat et la vente de biens entre les États-Unis et le Togo.

La Foire MADE IN TOGO est une initiative qui vise la promotion des produits locaux en favorisant et en encourageant leur consommation et la culture togolaise. C'est également l'occasion pour tous les opérateurs économiques togolais de tous les secteurs d'activités d'exposer des produits du Togo et d'échanger entre eux.

Pendant 11 jours, des producteurs et jeunes entrepreneurs exposeront des produits d'origine togolaise au pavillon du Mono.

L'événement, organisé annuellement courant juillet-août, sous l'égide du ministère du Commerce, de l'Industrie, du Développement du secteur privé et de la Promotion de la consommation locale, se veut la deuxième plus grande manifestation foraine du Togo après la Foire internationale de Lomé.

300 exposants et près de 150 000 visiteurs sont attendus à cette foire qui s'étalera jusqu'au 5 août.

La rédaction



ESTAC
ECOLE SUPÉRIEURE DES TECHNIQUES
ET ARTS DE LA COMMUNICATION

Arrêté N° 027/2015/MESR/SG/DES

**Formation en Journalisme
et en Communication**
*15 ans d'expérience au service du
professionnalisme des médias.*

Devenez:

- Journalistes Radio, Télé, Presse écrite, en ligne
- Journalistes Reporters d'Images
- animateurs, Producteurs Radio, Télé
- Patrons de presse
- Chargé de communication et de relations publiques

**ESTAC prépare en Licence,
BTS et BT**

**ESTAC, Sise Rue Ayassor, près de
la cour d'Appel, Agoè Cacavelli**
Tél : 91 82 21 01 / 90 18 98 92

PASSEZ AU TRÈS HAUT DÉBIT!



Le Très Haut Débit Fixe

jusqu'à 100 Mbps

	VITESSE DE CONNEXION	FORFAIT*	VALIDITÉ
INTERNET HAUT DÉBIT (ADSL)	jusqu'à 2 Mbps	12 500 F	30 jours
	jusqu'à 20 Mbps	20 000 F	
INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT (FTTH-FIBRE OPTIQUE)	jusqu'à 25 Mbps	25 000 F	
	jusqu'à 50 Mbps	30 000 F	
	jusqu'à 100 Mbps	49 000 F	

FRAIS D'ACCÈS

(Construction de ligne et activation)

25 000 F avec mise à disposition du modem routeur d'accès Internet

La Fibre Optique Togocom est déjà disponible ici :

- Baguida (Monument-Avépozo)
- Agoè Réserve
- Cité de Baguida (ancienne cité)
- Cité BOAD à Baguida
- Zone Pure Plage et Marcelo Beach
- Rond-point Port
- Ablogamé
- Rue de l'OCAM
- Boulevard Circulaire
- Assivito
- Kodjoviakopé
- Nyékonakpoé
- Tokoin SOTED
- Forever
- Nukafu
- Cité OUA
- Cité Millenium
- Résidence du Bénin
- Adawlato
- Hédzranawoé
- Kégué
- Sito Aéroport
- Pharmacie des Étoiles
- Adoboukomé
- Ancien CCF
- PNUD
- Tokoin Trésor
- Bvd GTA - Atikoumé
- Bvd Atikoumé - Totsi
- Bvd Totsi - Limousine
- Djidjolé
- GTA
- Supermarché Concorde
- Adidoadin
- Limousine
- Totsi
- Klikamé
- Agbalépédo
- Lomégan
- GTA
- Supermarché Concorde
- Djidjolé
- Avédji
- Cacavéli
- Anomé
- BKS 1
- Houmbi
- Bvd du 30 Août
- Avénou
- Avé Maria
- Boukarou
- Adidogomé
- Démakpoè
- Fiovi
- Minamadou
- Atiéjou



Le Haut Débit Fixe

INTERNET ULTRA RAPIDE APPELS ILLIMITÉS LIBERTÉ TOTALE

Infos & réservations : **112 / 70 43 30 00**



(*)Offres disponibles en zones éligibles et soumises à conditions.

Groupe TOGOCOM